

ENGAGEMENT PERSONNEL DES MONITEURS, MONITRICES, MAÎTRES ET MAÎTRESSES DE MAISON

En me proposant comme moniteur, monitrice, Maître ou Maîtresse de Maison à l'Eau Vive, je fais mienne cette devise que l'Eau Vive s'est donnée : « Vous valez ce que vaut votre cœur » (message de Jean-Paul II aux jeunes en 1981, au Parc des Princes).

Fidèle à cet esprit, je suis prêt à contribuer, autant que possible, à faire de cette famille spirituelle une véritable communauté de Lumière, d'Amour et de Charité :

- de Lumière : pour que la Vérité y soit recherchée, reçue et enseignée dans tous les domaines ;
- d'Amour : pour permettre à chacun de trouver, retrouver ou conforter ce lien d'Amour qui vient de Dieu ;
- de Charité : pour que ce don de Dieu rayonne et soit transmis par la joie d'une amitié vraie, saine et pure entre chacun.

Conscient(e) de la valeur de l'exemple, dans l'éducation,
conscient(e) de l'importance de la formation du caractère et de la volonté,
conscient(e) des responsabilités éducatives confiées aux moniteurs,

en demandant à faire partie de l'encadrement pendant un camp à l'Eau Vive à Briançon :

1. Je m'engage à me conduire comme un « moniteur responsable » ou un « maître de maison responsable » en accord avec les objectifs éducatifs exposés.

2. Je m'engage à vivre ce camp dans l'esprit de l'Eau Vive.

3. Je m'engage à tout faire pour créer et entretenir un climat familial chrétien, exigeant et aimant.

4. Je m'engage à aider les jeunes qui me seront confiés :

- à leur faire découvrir et faire vivre des amitiés transparentes entre garçons et filles, en les mettant doucement mais fermement en garde contre les obstacles et les dangers des illusions propres à leur âge ;
- à faire l'expérience du pardon de Dieu par une rencontre avec un des prêtres présents à Briançon pendant le camp.

5. Je m'engage à respecter et faire respecter toutes les exigences demandées par l'Eau Vive :

- tenue vestimentaire correcte ;
- langage courtois ;
- relations claires et transparentes avec quiconque (pas de relations ambiguës entre garçons et filles) ;
- maîtrise de soi et volonté, donc ni tabac, ni drogue, ni alcool (en accord avec la législation), ni mp3, ni console de jeux pendant toute la durée du camp, sous peine de renvoi ;
- présence permanente et attention auprès des jeunes (jamais moins de 50 % des moniteurs avec les jeunes, y compris à la Messe ou dans les chambres) ;
- respect du temps de sommeil de chacun (coucher des moniteurs au plus tard à 23 h 30) ;
- respect de toutes les règles de sécurité en montagne (jamais de balade hors des sentiers balisés), en ville, ce qui demande une vraie préparation ;
- respect du matériel de l'Eau Vive mais aussi des équipements publics.

6. Je m'engage à faire mon possible pour garder, après le camp, un contact amical avec les jeunes, les moniteurs, les responsables de l'Eau Vive (courriels, réunions, Messes du jeudi à Paris, relance pour des activités à Paris ou en province, etc.).

7. Je m'engage à ne jamais déposer sur un site les photos que j'aurai prises et où figurent un ou plusieurs mineurs, mais à les déposer à l'Eau Vive pour le site ou le journal de l'association.

8. Je m'engage à participer, sauf empêchement majeur signalé et accepté par le Père Montagne, au week-end de préparation des camps à Blémur (région parisienne).

Je sais que je pourrai toujours trouver de l'aide auprès du père Montagne, de ses adjoints ou des religieux présents à Briançon, qui sont là pour m'aider à avancer.

Je sais aussi que je ne manquerai jamais de l'aide de la Vierge Marie, Mère de Toute Éducation.